

# RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION 2020



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1 INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>2 ORGANISATION .....</b>	<b>4</b>
2.1 ORGANIGRAMME .....	4
2.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	4
2.3 DIRECTION ET ORGANE DE RÉVISION .....	5
<b>3 ACTIVITÉS .....</b>	<b>6</b>
3.1 INFORMATIQUE ET SYSTÈME D'INFORMATION .....	6
3.1.1 Datawarehouse de l'OVS .....	6
3.1.2 Collecte de données d'enquêtes .....	6
3.1.3 Plateforme informatique pour la santé scolaire .....	7
3.1.4 Datawarehouse pour les services de secours .....	7
3.2 ENQUÊTES ET ÉTUDES .....	7
3.2.1 Etat de santé de la population .....	7
3.2.2 Trajectoires de prises en charge des personnes âgées .....	8
3.3 STATISTIQUE, PLANIFICATION SANITAIRE ET INDICATEURS SANITAIRES ....	8
3.3.1 Evolution des relevés statistiques .....	8
3.3.2 Monitoring et évaluation des besoins pour le secteur hospitalier .....	9
3.3.3 Planification sanitaire et monitoring pour le secteur des soins de longue durée .....	10
3.3.4 Indicateurs sanitaires .....	10
3.4 REGISTRES MEDICAUX .....	10
3.4.1 Registre valaisan des tumeurs .....	10
3.4.2 Cohorte Qualité Diabète Valais .....	11
3.5 COVID-19 : épidémiologie et soutien .....	12
3.6 PÔLE QUALITÉ DES SOINS .....	12
3.7 NOUVEAU SITE INTERNET DE L'OVS .....	13
3.8 PARTICIPATION A DES GROUPES DE TRAVAIL ET AUTRES ACTIVITÉS ...	13
3.9 PUBLICATIONS .....	14
3.9.1 Rapports .....	14
3.9.2 Articles .....	14
3.9.3 Présentations à des congrès et conférences .....	15
3.9.4 Autres publications .....	15
<b>4 COMPTES ANNUELS .....</b>	<b>16</b>
4.1 BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT .....	16
4.2 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS .....	19
<b>5 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION .....</b>	<b>20</b>



## **1 INTRODUCTION**

L'année 2020 de l'OVS avait débuté sur les chapeaux de roues avec la publication des résultats de l'enquête suisse sur la santé pour le Valais, en janvier, puis la mise en ligne de notre nouveau site internet, en février, après plus de deux ans de travaux préparatoires.

Et puis est arrivée le 1<sup>e</sup> vague de la pandémie de COVID-19 avec ses conséquences si importantes sur la vie privée, sociale et professionnelle. Pour l'OVS cela s'est traduit par un ralentissement ou un report de certaines activités, dans un premier temps en raison de l'urgence à laquelle nos partenaires directement chargés de gérer la crise ont dû faire face puis, dans un second temps, en raison de la mise à disposition de ces mêmes partenaires d'une partie de nos ressources pour les soutenir dans leurs activités.

Mais cette pandémie a également été l'occasion d'initier de nouveaux projets. Ainsi une collaboration a pu rapidement être mise sur pied avec le canton du Zürich, via son programme opendata, pour produire des indicateurs COVID-19 publiés dès le printemps sur le site internet de l'OVS et mis à jour en continu depuis. De plus, l'OVS a initié une collaboration avec l'Hôpital du Valais (HVS) pour proposer aux autorités sanitaires cantonales, dans le cadre d'un programme national conduit par l'Ecole Suisse de Santé Publique (SSPH+) et soutenu par l'OFSP, la réalisation d'une étude Corona Immunitas Valais auprès de la population valaisanne afin de mesurer l'immunité ainsi que les conséquences psychiques, sociales et économiques de cette pandémie. Le protocole d'étude et les documents nécessaires à sa réalisation ont été préparés mais le lancement de l'étude a dû être reporté à 2021 en raison de la surcharge d'activité à l'HVS liée à l'arrivée de la 2<sup>e</sup> vague de la pandémie.

Un autre point fort de l'année aura été la publication du rapport « La santé de la population en Valais 2020 ». Produit chaque 5 ans, ce rapport est important car il fait le point sur les tendances de fond relatives à la santé de la population et permet d'identifier les enjeux sanitaires majeurs, au-delà de la pandémie COVID-19, auxquels doit faire face le canton.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'OVS ont fait preuve d'une très grande flexibilité et de créativité tout au long de cette année que ce soit en termes de réorganisation de leurs activités ou de nouvelles modalités de travail en commun. Grâce à ces efforts, les activités importantes ont pu se poursuivre notamment celles liées aux relevés statistiques cantonaux et fédéraux, aux rapports sur l'état de santé des travailleurs et sur l'état de santé général de la population et au recrutement de patients pour la cohorte Qualité Diabète Valais. En outre des développements essentiels ont pu être réalisés au sein du système d'information de l'OVS et du registre valaisan des tumeurs.

Malgré les circonstances difficiles de cette année 2020, l'OVS a donc poursuivi sa mission pour les autorités sanitaires, les autres acteurs du système de santé et la population tout en initiant des projets importants pour son développement.

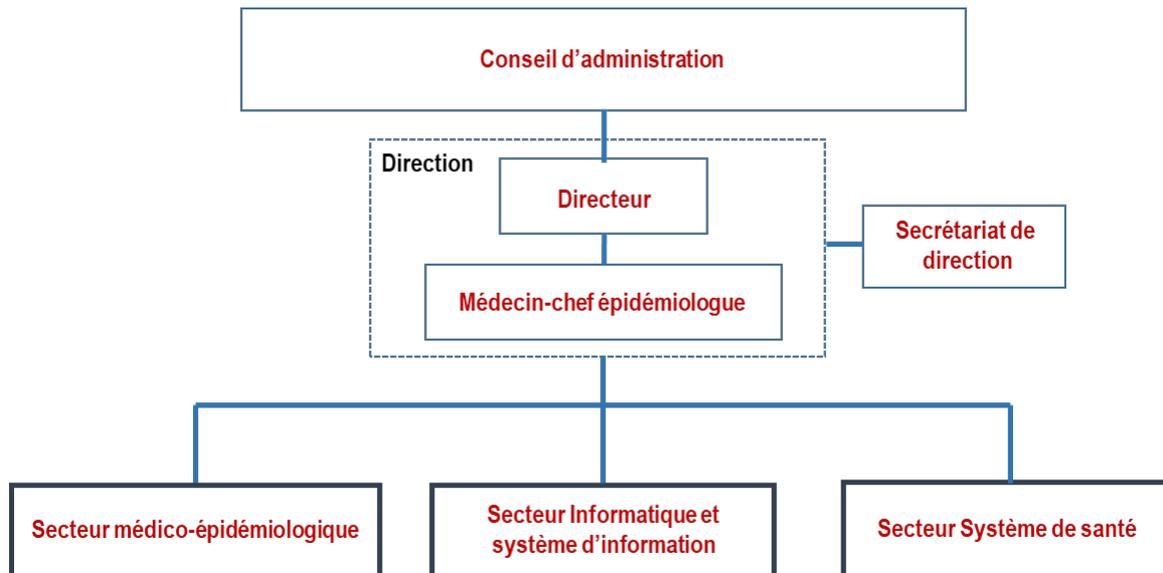
Luc Fornerod  
Directeur



## 2 ORGANISATION

### 2.1 ORGANIGRAMME

En 2020, 19 collaboratrices et collaborateurs ont travaillé à l'Observatoire valaisan de la santé (OVS) (moyenne annuelle: 13.85 EPT).



Les organes de l'OVS sont le conseil d'administration, la direction et l'organe de révision.

### 2.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a siégé durant l'année 2020 dans la composition suivante :

- Mme Françoise Balmer Fitoussi, ancienne juge cantonale, présidente,
- M. le Dr Bernhard Aufderreggen, représentant des médecins, vice-président,
- M. Raphaël Bender, chef de l'office cantonal de statistique et de péréquation,
- M. Olivier Chambovay, membre de la direction de l'Institut Central des Hôpitaux,
- M. Dominique Germann, directeur du CMS de Sierre, représentant des centres médico-sociaux,
- Mme Josiane Granger, représentante des EMS,
- M. Jean-Bernard Moix, directeur de Promotion santé Valais.

Les compétences du conseil d'administration sont définies à l'art. 6 de l'ordonnance sur l'OVS de la santé du 1<sup>er</sup> octobre 2014.



Le conseil d'administration s'est réuni lors de quatre séances au cours de l'année 2020 dont une sous forme de consultation par échanges de courriels en raison de la pandémie COVID-19. Ses principales décisions ont été les suivantes :

- approbation du rapport de gestion 2019 et des comptes 2019,
- approbation du budget 2021,
- approbation d'une convention de collaboration entre l'OVS et l'Université de Fribourg,
- approbation d'une convention de collaboration en matière de prévention des risques professionnels entre l'Etat du Valais, l'Hôpital du Valais, la HES-SO Valais/Wallis et l'OVS,
- approbation du projet de contrat annuel 2020 de prestations avec l'Etat du Valais (en raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19 le contrat a été finalisé au printemps 2021).

Lors de ses séances, le conseil d'administration a été tenu régulièrement informé du déroulement des activités de l'OVS, par la direction. Les informations détaillées relatives à celles-ci figurent au chapitre 3 du présent rapport.

Le conseil d'administration et la direction ont également conduit des réflexions sur le développement de l'OVS. Des priorités sont définies chaque année en lien avec ces réflexions et un suivi de leur mise en œuvre est présenté et discuté.

Le bureau du conseil d'administration, constitué de la présidente du conseil, d'un membre du conseil et du directeur, a pour mission d'assurer une bonne coordination entre le conseil d'administration et la direction. Il s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2020.

## 2.3 DIRECTION ET ORGANE DE RÉVISION

La direction opérationnelle de l'OVS est assurée par M. Luc Fornerod, directeur, et M. le Prof Arnaud Chiolero, médecin-chef épidémiologue. Les compétences de la direction sont définies à l'art. 8 de l'ordonnance sur l'OVS du 1<sup>er</sup> octobre 2014.

Les cadres de l'OVS sont Mme la Dre Isabelle Konzelmann (responsable du secteur médico-épidémiologique), M. Alexandre Poggio (responsable du secteur Informatique et système d'information) et M. Frédéric Favre (responsable du secteur Système de santé).

L'OVS est soumis au contrôle ordinaire de ses comptes, l'organe de révision étant FIDAG SA.



## **3 ACTIVITÉS**

### **3.1 INFORMATIQUE ET SYSTÈME D'INFORMATION**

#### **3.1.1 Datawarehouse de l'OVS**

Pour toutes leurs activités d'analyse de données statistiques, les collaboratrices et collaborateurs de l'OVS s'appuient sur des banques de données structurées, regroupées au sein d'un « entrepôt » de données, appelé Datawarehouse (DWH). Celui-ci est alimenté par les données transmises par les organisations de santé valaisannes, dans le cadre des relevés statistiques, et par celles provenant de l'Office fédéral de la statistique ou d'études réalisées auprès de la population.

Le DWH de l'OVS est géré par des informaticiennes et informaticiens spécialistes qui intègrent continuellement les nouvelles données disponibles à l'aide d'outils informatiques spécifiques et dans le cadre de processus complexes. Débuté en 2018 le projet « Qualité Datawarehouse » visant à assurer une plus grande traçabilité du traitement des données s'est poursuivi en 2020. Il a pour but de renforcer la maîtrise de la qualité des données reçues et utilisées par l'OVS. Cette démarche a fait l'objet d'une évaluation externe qui a confirmé sa pertinence. De plus, des recommandations émises par ces évaluateurs ont été mises en œuvre au cours de l'année 2020 notamment par le biais d'une formation spécialisée de collaboratrices et collaborateurs de l'OVS et par la mise en production d'un outil spécifique de gestion et de suivi des demandes et de la documentation technique.

#### **3.1.2 Collecte de données d'enquêtes**

L'OVS a mis en place des outils facilitant la collecte de données auprès des professionnels de santé et de la population que ce soit sous forme d'enquête en ligne ou d'enquête sous format papier avec reprise semi-automatisée des données. Ces outils ont permis de conduire les enquêtes suivantes au cours de l'année 2020 :

- enquête auprès de la population valaisanne de 60 ans et plus (échantillon aléatoire de 7'000 personnes) sur leur connaissance et leur utilisation des structures et prestations médico-sociales ainsi que sur leurs attentes dans ce domaines (enquête papier, 3'175 répondants, voir point 3.3.3 ci-dessous),
- enquête auprès de professionnels de santé sur leur appréciation de la situation relative aux soins de longue durée (enquête papier, 157 répondants, voir point 3.3.3 ci-dessous),
- enquête dans le cadre de l'évaluation du programme d'action cantonal « Promotion de la santé des seniors » auprès des personnes en charge d'appliquer le programme et des seniors concernés (enquête en ligne et papier avec 369 répondants en charge d'appliquer le programme et 3'175 répondants seniors, voir point 3.8 ci-dessous),
- enquête auprès des médecins du canton de Fribourg (enquête en ligne toujours en cours en fin d'année 2020, voir point 3.8 ci-dessous).



Ces outils permettent de réduire considérablement les coûts de collecte et de restitution des données

### 3.1.3 Plateforme informatique pour la santé scolaire

Sur mandat de Promotion Santé Valais (PSV), l'OVS a assuré, au cours de l'année 2020, la prise en charge des demandes des utilisateurs de la plateforme informatique pour la santé scolaire. Cette plateforme permet de documenter les prises en charge des élèves et offre des informations de santé publique relatives aux enfants en âge scolaire.

L'OVS a également collaboré étroitement avec PSV pour recenser les nouveaux besoins de la santé scolaire en vue du développement d'une nouvelle génération de plateforme.

### 3.1.4 Datawarehouse pour les services de secours

Sur mandat de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS), l'OVS a assuré la maintenance et l'évolution du datawarehouse (DWH) des services de secours.

Sont collectées au sein de ce DWH les données anonymisées issues des interventions de secours pré-hospitalières. Outre son utilité pour la gestion opérationnelle, cette base de données a permis la production des statistiques annuelles relatives à l'activité des services de secours et d'un rapport de monitoring de la planification cantonale dans ce domaine.

## 3.2 ENQUÊTES ET ÉTUDES

### 3.2.1 Etat de santé de la population

En janvier 2020, l'OVS a publié le rapport « Perception de la santé et comportements de santé en Valais ». Ce rapport se base sur l'enquête suisse sur la santé (ESS), menée chaque 5 ans par l'Office fédéral de la statistique auprès de la population suisse. En Valais cette enquête a concerné 1'000 personnes de 15 ans et plus qui ont été interrogées sur leur état de santé perçu et sur leurs comportements de santé.

L'OVS a analysé les résultats de cette enquête en Valais avec des comparaisons avec le niveau national. Les thématiques principales traitées sont l'état de santé physique et psychique, les comportements de santé (notamment l'activité physique, l'alimentation, la consommation de tabac et d'alcool, la prise de médicaments), les facteurs de risque cardiovasculaire, le diabète ou le recours aux dépistages. Le rapport a été diffusé à l'ensemble des acteurs sanitaires du canton, ainsi qu'à des institutions actives en Suisse dans le domaine de la santé publique. Il est disponible sur le site internet de l'OVS.

En étroite collaboration avec le Service cantonal de la protection des travailleurs, l'OVS établi un rapport « Travail et Santé en Valais ». Celui-ci vise à évaluer de la santé des travailleurs valaisans, des mesures de prévention et de promotion de la santé, ainsi que des mesures de protection dont ils font l'objet. C'est la première fois en Suisse qu'un canton a fait le point sur l'état de santé physique et psychique des travailleurs et sur les nuisances mécaniques, physico-chimiques et psychosociales auxquelles ils sont exposés.



Le rapport a été publié en juin 2020 et a fait l'objet d'un communiqué de presse et de comptes-rendus dans différents médias régionaux et nationaux. Il a aussi été diffusé à l'ensemble des acteurs sanitaires du canton, ainsi qu'à des institutions actives en Suisse dans la santé au travail. Il est disponible sur le site internet de l'OVS.

En décembre 2020, l'OVS a publié le rapport « La santé de la population en Valais 2020 ». Etabli sur la base de multiples sources d'information, ce rapport présente un panorama des problèmes de santé de la population du Valais, que cela concerne l'état de santé, l'espérance de vie, la mortalité par maladie cardiovasculaire, par cancer ou par mort violente, le tabagisme et la consommation d'alcool, l'obésité et le diabète. Il met également en évidence des inégalités socio-économiques face à la santé. Sur la base de ces constats, l'OVS a mis en exergue les enjeux majeurs de santé publique pour les prochaines années. Le rapport a fait l'objet d'un communiqué de presse et de comptes-rendus dans différents médias. Il a aussi été diffusé à l'ensemble des acteurs sanitaires du canton, ainsi qu'à des institutions actives en Suisse dans la santé publique. Il est disponible sur le site internet de l'OVS.

### 3.2.2 Trajectoires de prises en charge des personnes âgées

Avec le vieillissement et l'apparition concomitante des maladies chroniques, il est important d'étudier les trajectoires des patients âgés, souvent pris en charge par de multiples intervenants au sein du système de santé. Dans ce cadre, le SSP a sollicité l'OVS pour établir un état des lieux des données à disposition pour l'analyse de trajectoires de soins en lien avec les hospitalisations de toutes les personnes de 65 ans et plus. L'OVS a livré un rapport préliminaire avec une première série d'analyses. Celui-ci devait faire l'objet d'une discussion afin de définir les étapes suivantes au cours de l'année mais cette suite a été reportée en raison de la surcharge du SSP liée à la pandémie COVID-19.

## 3.3 STATISTIQUE, PLANIFICATION SANITAIRE ET INDICATEURS SANITAIRES

### 3.3.1 Evolution des relevés statistiques

L'OVS est chargé par le canton de conduire les activités liées aux relevés de statistique sanitaire cantonaux (trois relevés) et fédéraux (quatre relevés) auprès des hôpitaux, des établissements médico-sociaux, des centres médico-sociaux et des infirmières indépendantes du canton et enfin auprès de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS). Celles-ci comprennent l'information aux prestataires de soins sur les modalités de relevés, le recueil des données auprès de ces mêmes prestataires, le contrôle et la plausibilisation des données, ainsi que la livraison des données finales à l'Office fédéral de la statistique (OFS) et au Service de la santé publique (SSP). Les données ainsi collectées sont exploitées pour répondre aux besoins en information sanitaire du canton.

La statistique cantonale auprès des établissements médico-sociaux a fait l'objet d'une complète révision en collaboration avec le SSP et en concertation avec les institutions concernées. La mise en œuvre de ce relevé modifié sera effective lors de la collecte des données de l'année 2020.



Dans le domaine des secours, un nouveau mode de collecte des données statistiques cantonales a été mis en place en coordination avec l'OCVS. Celles-ci sont désormais extraites directement du datawarehouse des services de secours (voir point 3.1.4 ci-dessus) puis soumises à un processus de plausibilisation et de validation avant d'être intégrées dans le corpus des données statistiques annuelles cantonales. Ces données ont également servi à l'établissement du rapport de monitoring de la planification cantonale des secours élaboré par l'OCVS en étroite collaboration avec l'OVS.

L'exploitation des données du relevé statistique des patients ambulatoires des hôpitaux (relevé PSA) mises à disposition par l'Office fédéral de la statistique (OFS) a permis de développer les premiers indicateurs dans ce domaine qui ont été publiés sur le site internet de l'OVS.

### 3.3.2 Monitoring et évaluation des besoins pour le secteur hospitalier

Dans le cadre de la planification hospitalière établie par l'Etat du Valais, l'OVS avait mené des travaux d'évaluation des besoins hospitaliers actuels et futurs de la population, en tenant compte de l'évolution démographique, épidémiologique et des progrès techniques et médicaux. L'OVS assure depuis lors un monitoring continu et détaillé de l'activité hospitalière, à des fins de contrôle par l'Etat du Valais du respect des mandats attribués aux établissements hospitaliers dans le cadre de cette planification. Ce travail permet également de veiller au maintien global de l'adéquation entre l'activité constatée des hôpitaux et les besoins de la population.

Dans le cadre d'un groupe de travail mis en place avec le SSP, une nouvelle évaluation des besoins a été menée dans le domaine de la réadaptation. Cette évaluation a fait l'objet d'un rapport mis en consultation par le canton en décembre 2019. Cette consultation a mis en évidence le besoin d'informations complémentaires qui ont été livrées par l'OVS au SSP en vue de produire une nouvelle version de ce rapport d'évaluation des besoins.

L'OVS a en outre conduit une analyse détaillée des taux d'hospitalisation de la population valaisanne en effectuant des comparaisons temporelles, par sexe, âge, région de domicile (comparaisons intra-cantonales) et type de prise en charge. Ces résultats ont été mis en perspectives avec ceux des autres cantons et du niveau national. Un rapport sur ce sujet a été remis au SSP en début d'année 2020.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, une liste de prestations devant être délivrées en ambulatoire plutôt qu'en stationnaire est entrée en vigueur dans le canton. L'OVS a assuré le monitoring du suivi de cette mesure par les hôpitaux et a conduit des analyses sur les effets de cette mise en œuvre, analyses qui ont fait l'objet d'un rapport remis au SSP en 2020.

Dans le cadre d'une étude conduite par la Conférence Latine des Affaires Sociales et Sanitaires (CLASS) relative aux flux intercantonaux hospitaliers en Suisse romande, l'OVS avait été mandaté par le Groupement romand des services de santé publique (GRSP) pour fournir des données, détaillées par groupes de prestations, des hospitalisations dans toute la Suisse romande pour l'année 2014. L'OVS a ensuite reconduit cette analyse avec les données des années ultérieures, tout en étendant celle-ci au canton de Berne dans le cadre d'un mandat pluriannuel confié à l'OVS par le GRSP. Les données de l'année 2018 ont été livrées en 2020.



### 3.3.3 Planification sanitaire et monitoring pour le secteur des soins de longue durée

De manière similaire aux travaux de monitoring hospitalier mentionnés dans le chapitre précédent, l'OVS produit chaque année pour le SSP les données qui permettent de suivre la réalisation des objectifs fixés par la planification sanitaire en matière de soins de longue durée. Ce monitoring présente des données sur la dotation en lit des établissements médico-sociaux, sur le nombre d'heures de soins à domicile prodigués par les centres médico-sociaux et par les prestataires privés, et sur l'offre en structures de soins de jour.

En automne 2019, le SSP et l'OVS ont mis en place un groupe de travail chargé des travaux en lien avec la nouvelle planification des soins de longue durée. Dans ce cadre, une collaboration avec l'Observatoire suisse de la santé (OBSAN) a été menée pour effectuer l'évaluation préalable des besoins. L'OVS a été également chargé de deux enquêtes d'évaluation des besoins dans ce secteur : une enquête en ligne auprès des professionnels de la santé et une enquête « papier » auprès d'un échantillon de 7'000 personnes de 60 ans et plus. Les observations tirées de ces deux enquêtes ont fait l'objet de deux rapports de l'OVS qui ont été remis au SSP au cours de l'année 2020. Celles-ci seront intégrées dans les réflexions liées à cette nouvelle planification.

### 3.3.4 Indicateurs sanitaires

Via son site internet, l'OVS met à disposition de nombreux indicateurs relatifs à l'état de santé de la population et au fonctionnement du système de santé (infrastructures, ressources humaines, nature, volume et qualité des prestations, financement). De nombreux graphiques et des données détaillées téléchargeables sont présentées.

La mise en ligne du nouveau site internet de l'OVS a permis d'améliorer la visibilité de cette production ainsi que l'accessibilité à l'information (voir point 3.7 ci-après). A ce jour, le site internet décompte 67 pages d'indicateurs disponibles en français et en allemand.

## 3.4 REGISTRES MEDICAUX

### 3.4.1 Registre valaisan des tumeurs

Le Registre valaisan des tumeurs (RVsT) est chargé de récolter les données relatives aux tumeurs cancéreuses dans la population valaisanne. D'une part, il publie sur le site internet de l'OVS des indicateurs sur le cancer en Valais et en Suisse. D'autre part, comme les autres registres existant en Suisse, le RVsT transmet ses données anonymisées au National Institute for Cancer Epidemiology and Registration (NICER). Cet institut gère la base de données relative aux cancers en Suisse, contrôle la qualité de ces données, établit les statistiques nationales du cancer et conduit des recherches en épidémiologie du cancer.

En 2020, le RVsT a transmis au NICER les données d'incidence 2018 de toutes les tumeurs malignes invasives et in situ, et de toutes les tumeurs bénignes du système nerveux central. Les données fournies par le RVsT font l'objet de publications au niveau international, national et cantonal. Le RVsT poursuit sa participation à diverses études nationales ou internationales. Il a fourni ses données à l'Institut de médecine sociale et



préventive (ISPM) de l'université de Berne pour l'étude « Residential and occupational exposure to UV radiation and haematological malignancies and disease mapping of lung and colorectal cancers ».

Outres les statistiques cantonales sur le cancer qu'il publie régulièrement sur le site internet de l'OVS, le RVsT a rédigé la 1<sup>ère</sup> « Newsletter du registre valaisan des tumeurs » sur le thème du mélanome. Cette newsletter est une nouvelle forme de publication brève qui vise à résumer les informations sur l'épidémiologie des cancers en Valais de façon simple et claire. Cette newsletter sera diffusée début 2021.

L'année 2020 a été également marquée par la mise en application de la nouvelle loi fédérale sur l'enregistrement des maladies oncologiques (LEMO) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Conformément à la LEMO, les médecins doivent fournir au registre, en complément des rapports liés au cancer, la date à laquelle ils informent leur patient de leur cancer et que leurs données sont enregistrées dans le RVsT. Le patient a alors un délai de réflexion de 3 mois pour s'opposer, s'il le souhaite, à l'enregistrement de ses données. Cette nouvelle procédure pour les médecins a été difficile à mettre en œuvre, en Valais comme dans le reste de la Suisse, et de nombreuses dates d'information sont manquantes empêchant le bon enregistrement des cas de cancer. De nombreux rappels ont été envoyés aux médecins pour récupérer ces dates et ces démarches se poursuivront en 2021.

La LEMO prévoit également la mise à disposition par la Confédération d'un logiciel national d'enregistrement du cancer. Le RVsT aurait dû, en tant que site pilote, tester ce logiciel en 2020. En raison du retard pris dans le développement de ce logiciel tel n'a pas pu être le cas. Afin d'assurer l'enregistrement des nouveaux cas de cancer une version « LEMO compatible » d'un autre logiciel a dû être installée. Pour cette raison et celle citée précédemment, l'enregistrement des cas 2020 par le RVsT a pris du retard. Celui-ci devra être rattrapé au cours de l'année 2021.

### 3.4.2 Cohorte Qualité Diabète Valais

Depuis 2019, l'OVS a mis sur pied une cohorte « Qualité Diabète Valais ». Celle-ci vise, par le recrutement de patients diabétiques volontaires, à collecter des informations sur la qualité de la prise en charge et la qualité de vie de patient avec diabète dans la population valaisanne. Cette cohorte est menée dans le cadre du projet « Action Diabète » lancé par les Associations valaisannes du diabète (AVsD et DGO) en collaboration avec le canton du Valais et soutenu par Promotion Santé Suisse.

Le recrutement, qui avait débuté en fin d'année 2019, s'est poursuivi tout au long de l'année 2020. L'OVS a pris contact avec de nombreux professionnels prenant en charges des personnes souffrant de diabète pour favoriser ce recrutement. Si celui-ci a été en partie ralenti en raison de la pandémie de la COVID-19, en particulier dans les hôpitaux et les cabinets médicaux, 160 patients avaient pu être intégrés dans la cohorte en fin d'année 2020. Par ailleurs, une Newsletter a été envoyée aux participants et partenaires impliqués dans le projet. Cette cohorte va se poursuivre durant au moins 10 ans ; elle vise le recrutement de 500 patients d'ici fin 2022.



### 3.5 COVID-19 : épidémiologie et soutien

Dans le cadre du suivi de la pandémie de COVID-19 en Valais, l'OVS produit de nombreux indicateurs disponibles sur son site web. Sur la base des données récoltées par le SSP/Office du médecin cantonal et par le canton de Zürich dans le cadre de son programme « Opendata », il a été possible de produire des indicateurs sur le nombre de cas et de décès en Valais et en Suisse (nouveaux cas et cas cumulés), ainsi que sur le nombre d'hospitalisations en Valais (sans soins intensifs, avec soins intensifs sans intubation et avec soins intensifs avec intubation). Une comparaison est également effectuée entre les cantons concernant l'incidence des cas pour 100'000 habitants. L'excès de mortalité probablement attribuable à la COVID-19 est montré à l'aide de graphiques du nombre de décès par semaine. L'ensemble de ces graphiques permet de suivre au plus près la situation épidémiologique en Valais. Ces données ont fait l'objet d'un chapitre dans le rapport « La santé de la population en Valais 2020 » et seront utiles pour tous futurs rapports sur l'impact de la COVID-19.

Par ailleurs, en collaboration avec l'Institut central des hôpitaux de l'Hôpital du Valais, l'OVS a préparé un protocole afin de participer au programme de recherche Corona Immunitas. Avec le soutien notamment de l'OFSP, ce programme est coordonné par l'Ecole Suisse de Santé Publique (SSPH+) et a pour but notamment de mesurer l'immunité de la population résidente en Suisse afin de guider certaines décisions pour la gestion de cette pandémie. Avec le soutien du Laboratoire de Santé des Populations de l'université de Fribourg, l'OVS a préparé un protocole pour soumission à la commission d'éthique. La 2<sup>ème</sup> vague de la pandémie a néanmoins nécessité de repousser la réalisation de cette étude au 2<sup>e</sup> semestre 2021.

Finalement, l'OVS a apporté un soutien aux organisations impliqués dans la gestion quotidienne de la pandémie COVID-19 : une collaboratrice de l'OVS a été détachée pour apporter un appui au SSP pour la production des statistiques à destination du gouvernement cantonal et du grand public et une autre collaboratrice a été détachée pour renforcer l'unité cantonale des maladies transmissibles.

### 3.6 PÔLE QUALITÉ DES SOINS

Le Pôle qualité des soins de l'OVS a assuré, au cours de l'année 2020, le suivi et l'interprétation des résultats des indicateurs relatifs à la qualité des soins de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Association nationale de la qualité des soins (ANQ). Sur mandat du SSP, le Pôle a récolté les données de l'ANQ auprès des établissements du Valais.

Il a analysé les résultats de ces indicateurs et a émis, à l'intention du DSSC, des propositions de recommandations à adresser aux établissements. Il a également assuré un suivi des recommandations adressées par le DSSC aux hôpitaux et cliniques les années précédentes.

Mise sur pied à l'initiative du Service de la santé publique et de l'OVS, la « Plateforme qualité » s'est réunie à plusieurs reprises en 2020. Elle regroupe des représentants d'établissements hospitaliers, du SSP et de l'OVS. Ces séances ont permis de discuter des résultats des indicateurs OFSP et ANQ et des mesures prises par les établissements.



Rédigé par le Pôle qualité de l'OVS, un article consacré à la stratégie de surveillance du Valais en matière de qualité des soins a été publié dans le Bulletin des médecins suisses. Il est accessible sur le site internet de l'OVS. Il précise notamment le rôle des acteurs impliqués dans la surveillance de la qualité des soins en Valais et comment la Plateforme qualité facilite les échanges entre ces acteurs.

L'enseignement de l'OVS dans le cadre de la formation post-grade des infirmières à la HES-SO Valais-Wallis à Sion (CAS en « Qualité des soins et conseils ») n'a pas pu être donné en 2020, pour cause de pandémie COVID-19.

Enfin, et conformément à l'ordonnance cantonale sur la qualité des soins et la sécurité des patients, le Pôle qualité des soins a assuré le secrétariat de la Commission cantonale pour la qualité des soins et la santé des patients (CSPQS). Dans ce cadre, l'OVS est impliqué dans l'organisation d'enquêtes auprès de prestataires de soins et d'autres travaux initiés par la CSPQS. L'OVS participe notamment au projet de développement d'indicateurs PROMS en Valais, initié par la CSPQS, dans le cadre d'une collaboration avec la Prof. Franziska Zuniga (Université de Bâle) et le cabinet de conseil Serdaly & Ankers.

### **3.7 NOUVEAU SITE INTERNET DE L'OVS**

En février 2020, l'OVS a remplacé son ancien site internet, qui datait de 10 ans, par un site complètement nouveau.

Celui-ci met davantage en évidence toutes les productions de l'OVS que ce soit les indicateurs et données sanitaires d'une part ou les publications d'autre part. Toutes les informations sont structurées autour des deux grands domaines d'étude de l'OVS, à savoir l'état de santé de la population et l'infrastructure et l'activité du système de santé.

Le visiteur peut trouver les informations qu'il recherche avec beaucoup plus d'aisance qu'auparavant, notamment grâce aux possibilités de choix par domaines ou par mots-clés. La visualisation de l'information est plus conviviale, notamment par des graphiques avec lesquels il est possible d'interagir. Le site a également été conçu pour faciliter la consultation sur des terminaux mobiles (téléphones, tablettes). Des outils spécifiques ont en outre été développés pour faciliter la mise à jour et la publication des nouvelles informations.

Ce nouveau site internet est appelé à encore évoluer ces prochaines années, entre autre par l'introduction prochaine de cartes géographiques interactives.

### **3.8 PARTICIPATION A DES GROUPES DE TRAVAIL ET AUTRES ACTIVITÉS**

L'OVS a été actif dans de nombreux comités, groupes de travail et commissions au niveau cantonal et fédéral parmi lesquels figurent :

- le groupe d'accompagnement de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan),
- le groupe d'experts statistiques sanitaires de l'Office fédéral de la statistique,
- la commission cantonale de promotion de la santé,
- la commission cantonale pour la qualité des soins et la sécurité des patients,



- le groupe de travail de Promotion Santé Valais sur le dépistage du cancer du colon,
- le groupe de travail de la commission cantonale pour la promotion de la santé sur l'évaluation des programmes de prévention.

L'OVS a également apporté un soutien scientifique aux activités de l'office du médecin cantonal.

Un collaborateur de l'OVS a assuré une activité d'enseignement pour la HES-SO Valais/Wallis sur le thème « Démographie et vieillissement de la population ».

Finalement, l'OVS a assuré un mandat pour Serdaly & Ankers en réalisant une enquête et en rédigeant deux rapports dans le cadre de l'évaluation du programme d'action cantonal « Promotion de la santé des seniors » conduit par Promotion Santé Valais. L'OVS a également débuté un mandat pour l'Institut de médecine de famille de l'Université de Fribourg pour la réalisation d'une enquête auprès des médecins de ce canton.

## 3.9 PUBLICATIONS

### 3.9.1 Rapports

- François M, Gloor V, Favre F, Chiolero A. **Perception de la santé et comportements de santé en Valais – Résultats de l'enquête suisse sur la santé 2017.** Observatoire valaisan de la santé (OVS), Sion, janvier 2020.
- François M, Favre F, Chiolero A. **Travail et santé en Valais.** Observatoire valaisan de la santé (OVS), Sion, juin 2020.
- François M, Sansonnens J, Favre F, Rossmann K, Fornerod L, Chiolero A. **La santé de la population en Valais 2020.** Observatoire valaisan de la santé (OVS), Sion, décembre 2020.

### 3.9.2 Articles

- Chiolero A, Buckeridge D. **Glossary of public health surveillance in the age of data science.** J Epidemiol Community Health 2020; 74(7):612-6.
- Sansonnens J, Ambord C, Fournier V, Dokladny-Rey S, Burato Gutierrez V, Fornerod L, Chiolero A. **Surveillance de la qualité des soins en Valais : Du Pôle qualité à la Plateforme.** Bull Med Suisses 2020; 101(36):1086-8.
- Adam S, Martin-Diener E, Camey B, Egger Hayoz C, Konzelmann I, Mohsen Mousavi S, Herrmann C, Rohrman S, Wanner M, Staehelin K, Strebel RT, Randazzo M, John H, Schmid HP, Arndt V. Adam S, et al. Among authors : Konzelmann I. **Health-related quality of life in long-term prostate cancer survivors after nerve-sparing and non-nerve-sparing radical prostatectomy-Results from the multiregional PROCAS study.** Cancer Med 2020; 9(15):5416-5424.



- Feller A, Matthes KL, Bordoni A, Boucharly C, Bulliard JL, Herrmann C, Konzelmann I, Maspoli M, Mousavi M, Rohrman S, Staehelin K, Arndt V; NICER Working Group. Feller A, et al. Among authors: konzelmann I. **The relative risk of second primary cancers in Switzerland: a population-based retrospective cohort study.** BMC Cancer 2020;20(1):51.

### 3.9.3 Présentations à des congrès et conférences

- Raboud L, Burato V, Konzelmann I, Chiolo A. **"Qualité Diabète Valais" : un outil d'évaluation de la qualité des soins et de la qualité de vie.** Swiss Public Health Conference, Lucerne, Switzerland, 2-3.9.2020 (poster).

### 3.9.4 Autres publications

- **Qualité Diabète Valais. Newsletter 1.** Observatoire valaisan de la santé, octobre 2020.



## 4 COMPTES ANNUELS

### 4.1 BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

#### BILAN

ACTIF	31.12.2020	31.12.2019	PASSIF	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF		CHF	CHF
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		
Trésorerie	477 141	363 078	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	189 336	208 428
Créances résultant de livraison et de prestations de service	37 986	3 320	Autres dettes à court terme	25 027	23 680
Autres créances	5 014	0	C/C Etat du Valais	290 737	101 072
Actifs de régularisation	50 512	4 239	Passifs de régularisation	78 907	68 210
<b>Total actif circulant</b>	<b>570 652</b>	<b>370 637</b>	<b>Total capitaux étrangers</b>	<b>584 007</b>	<b>401 389</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Mobilier	1	1	Fonds propres	1	1
Equipements	107 410	92 332	Réserves facultatives issues du bénéfice	32 490	30 402
Fonds d'amortissement	-55 943	-29 091	Bénéfice de l'exercice	5 622	2 088
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>51 468</b>	<b>63 243</b>	<b>Total capitaux propres</b>	<b>38 113</b>	<b>32 491</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>622 120</b>	<b>433 880</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>622 120</b>	<b>433 880</b>



**COMPTE DE RESULTAT**

	<b>Comptes 2020</b>	<b>Comptes 2019</b>	<b>Budget 2020</b>
	CHF	CHF	CHF
<b>Produits</b>			
Vente de biens et de services	116 940	85 429	58 186
Subvention NICER	0	49 629	0
Subvention Etat du Valais fonctionnement	1 987 376	2 069 926	2 177 000
Autres produits	731	1 705	0
<b>Total des produits</b>	<b>2 105 047</b>	<b>2 206 690</b>	<b>2 235 186</b>
<b>Charges</b>			
Charges de personnel	1 715 818	1 705 081	1 779 726
Frais informatiques	163 512	159 992	166 659
Mandats de tiers	67 025	161 823	113 872
Frais d'administration	51 394	76 123	75 940
Loyer	50 700	50 635	51 900
Autres charges d'exploitation	50 906	50 874	49 027
Charges financières nettes	70	74	100
<b>Total des charges</b>	<b>2 099 425</b>	<b>2 204 602</b>	<b>2 237 224</b>
<b>Résultat d'exploitation (+ = bénéfice)</b>	<b>5 622</b>	<b>2 088</b>	<b>-2 038</b>

Le résultat d'exploitation résulte de prestations réalisées pour des organisations non-subventionnées, directement ou indirectement, par les pouvoirs publics valaisans.



**Charges par secteur d'activité et produits par financeur, 2020**

<b>Charges par secteur d'activité</b> (* = activités pour Etat du Valais)	CHF	<b>Produits par financeur</b>	CHF
Statistiques sanitaire*	421 209	Etat du Valais - subvention ordinaire	1 987 376
Registres médicaux*	775 754	Action Diabète Valais	49 423
Indicateurs sanitaires et pôle qualité des soins *	278 822	Organisation cantonale valaisanne des secours	27 472
Planification sanitaire et monitoring*	228 090	Promotion Santé Valais	8 355
Etudes épidémiologiques spécifiques*	163 530	GRSP	7 059
Soutien scientifique aux autorités*	11 419	Autres	24 630
Secrétariat de la CSPQS*	77 380		
Soutien COVID-19*	80 874		
Prestations pour OCVS, PSV, GRSP, S&A et IUMF/UNIFR	61 615	Excédent de recettes	-5 622
<b>Total CHF</b>	<b>2 098 693</b>	<b>Total CHF</b>	<b>2 098 693</b>



## 4.2 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels</b>		
<p>Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code des obligations (art. 957-962 CO).</p> <p>L'ordonnance cantonale sur l'Observatoire valaisan de la santé du 1<sup>e</sup> octobre 2014 précise les dispositions de la loi sur la santé du 14 février 2008 concernant l'organisation et le fonctionnement de l'OVS.</p>		
<b>Produits d'exploitation</b>		
<p>Les subventions sont comptabilisées à la valeur nominale lors de leur encaissement. Les subventions de l'Etat sont reconnues en recettes lors de leur utilisation sur la base des résultats analytiques par centres de charges.</p>		
<b>Explication sur des postes du bilan</b>		
Capitaux propres :		
Solde au 1.1	<b>CHF 32 491</b>	CHF 30 403
Affectation du résultat	<b>CHF 5 622</b>	CHF 2 088
Solde au 31.12	<b>CHF 38 113</b>	CHF 32 491
<b>Nombre de collaborateurs</b>		
Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle est inférieur à 250	<b>13,9</b>	13,7
<b>Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les 12 mois qui suivent la date du bilan</b>		
Bail à loyer	<b>CHF 59 150</b>	CHF 109 850
Leasing copieur	<b>CHF 2 310</b>	CHF 4 290
<b>Autres informations prescrites par la loi</b>	<b>Néant</b>	Néant



## 5 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

**Fidag**

GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels au conseil d'administration de l'Observatoire valaisan de la santé (OVS), à Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Observatoire Valaisan de la Santé (OVS), comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

#### Responsabilité de la direction

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse, à la LEIS (Loi sur les établissements et institutions sanitaires), à la LS (Loi sur la santé) et à l'Ordonnance sur l'OVS.

#### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

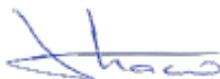




Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE FIDAG SA



Jean-Claude De Iaco  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



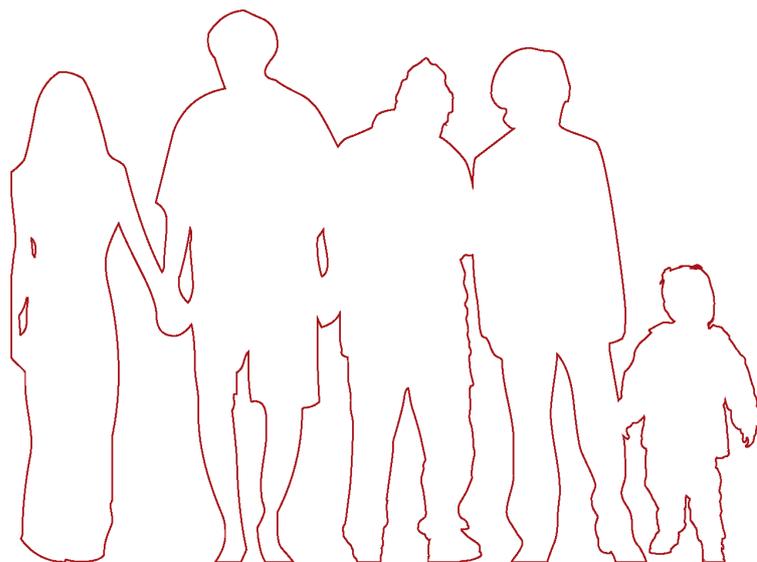
Anne-Laure Rey  
Experte-réviseur agréée

Sion, le 24 mars 2021  
Exemplaire numérique

**Annexes :** comptes annuels établis par la société, comprenant :

- Bilans aux 31 décembre 2020 et 2019.
- Comptes de résultat des exercices 2020 et 2019.
- Tableau des charges par secteur d'activité et produits par financeur.
- Annexe aux comptes annuels.





Avenue Grand-Champsec 64  
1950 Sion

[www.ovs.ch](http://www.ovs.ch)